



Réunion des Directeurs généraux du Volleyball au Canada
Mardi, le 16 avril 2013 / 13h30, heure de l'est
Numéro pour appel conférence : 1-877-385-4099
Code : 8946592 #

Présents: Mark Eckert (VC), Michelle Aucoin (VNS), Terry Gagnon (AVA), Steve Carroll (OVA), Cheryl Crozier (PEI), James Sneddon (VC), Chrissy Benz (VC), Martin Gérin-Lajoie (VBQ), Aaron Demyen (SV), Lyric Sandhalls (NWT), Kanika Thakar (VC), Linden Leung (VC)

Absents: Mike Gallager (VNB), Chris Densmore (VBC), Ron Betts (VM), Russ Jackson (NLVA)

AGENDA

1. **Bienvenue** **Mark**

2. **Règlement général de Volleyball Canada (en pièce jointe)** **Mark**
 - 2.1. Le document sera distribué aux présidents par Mark et Hugh à une date ultérieure
 - 2.2. Ne signifie pas de changement important puisque VC a déjà effectué le changement au niveau de son conseil d'administration pour le rendre professionnel
 - 2.3. Changement dans le processus électoral - recommandation: toutes les candidatures doivent être mises en place pour leur poste 30 jours avant l'assemblée générale, à moins qu'aucune candidature ne soit reçue. Ceci ne sera pas en place cette année.

3. **Certification des entraîneurs (suivi)** **James**
 - 3.1. **Taux de conversion** – Rencontre avec certains directeurs techniques pour savoir comment apporter des améliorations. Venu à un consensus que nous devons en faire une priorité. Rencontre avec le consultant de l'ACE pour savoir comment améliorer cela. Un bon exemple est celui de Tennis Canada. Ils offrent des mesures d'incitation positives et négatives. Une bonne incitation positive est le paiement; une incitation négative est de ne pas permettre à l'entraîneur d'exercer ses fonctions sans certification. Steve va travailler avec James à l'élaboration d'un plan afin de professionnaliser l'entraînement.
 - 3.2. **Exigences pour les championnats canadiens** – James a envoyé un courriel aux AP/T à ce sujet. James est à la recherche de commentaires au niveau de la politique des sanctions/amendes. Une suggestion est de créer un document qui serait distribué lors de la prise de noms aux Championnats canadiens. La politique doit-elle être appliquée au niveau provincial? Est-ce une politique uniforme dans tout le pays? L'inclure avec la date limite dans le SIN pour modifier l'alignement des joueurs et pour vérifier le numéro de carte de crédit (Kanika et James vont discuter)? Si non, besoin de déterminer la façon dont laquelle VC et les AP/T vont surveiller les certifications.

4. **Championnats provinciaux** **Tous**
 - 4.1. **Mise à jour** – OVA a eu plusieurs problèmes, y compris une panne de courant et une fuite dans le toit.
 - 4.2. **Pratiques exemplaires** (nouveaux éléments testés, etc.) OVA - Centre des résultats avec des ordinateurs portables afin que les gens puissent vérifier les résultats en temps réel. Utilisation du system iSet . SVA – afin d'encourager l'esprit sportif, un prix sera remis à chaque équipe. Celui-ci sera ira au membre de l'équipe qui fait preuve du meilleur esprit sportif. Des étudiants estivaux seront embauchés afin de gérer les réseaux sociaux. AVA – la vérification des alignements des joueurs sera effectuée avant les provinciaux.
 - 4.3. **Défis** - les événements de l'OVA se sont trop développés, ils considèrent mettre en place un événement de 4 jours en formule tout compris. VNS connaît aussi une crise de croissance. Une équipe de la catégorie 18 ans et moins de l'Ontario est inscrite avec VBQ et participe aux championnats provinciaux du Québec, ce qui a occasionné quelques plaintes. Il n'existe aucune règle contre cela. Considération de changement de nom pour les championnats provinciaux des 18 ans et moins de Volleyball Québec (retirer « provincial » du titre). VBQ a demandé qu'un changement de nomenclature soit fait au niveau national, au lieu de Québec 1, Québec 2, ils aimeraient que ce soit Volleyball Québec 1, Volleyball Québec 2. SVA a



également des problèmes de croissance. Ils ont effectué un changement, passant d'un format de 2 à 3 jours.

5. Congrès/AGA

Mark

5.1. Thème

5.2. Élection(s) – Alan Ahac rédigera une description de poste détaillée pour chaque position du Conseil d'administration

5.3. Inscription

6. Régime d'assurance nationale

Linden

6.1. État actuel –Toujours dans le processus de recueillir de l'information sur l'assurance accidents de sport et de déterminer comment les coûts seront répartis.

6.2. Prochaines étapes

7. Prochaine réunion

Tous

Le 14 mai à 13h30, heure de l'Est